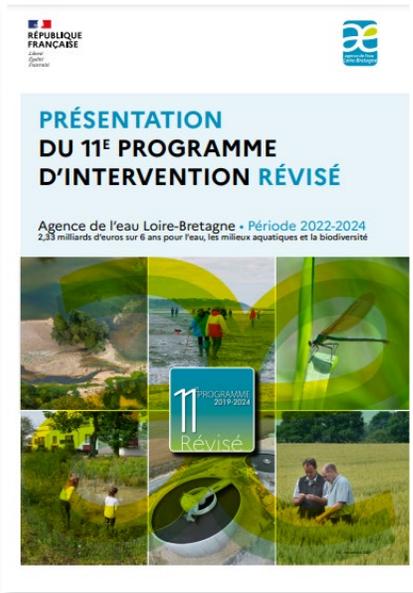




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'eau dans l'industrie

Enjeux et dispositifs d'aides

**Colloque ASTEE – Eau et Energie
03/10/2024 - Pontivy**

L'agence de l'eau, c'est quoi ?



Un établissement public* qui a pour mission d'apporter aux élus et aux usagers de l'eau du bassin

- **une vue globale** des problèmes liés à la gestion de l'eau – **document stratégique : SDAGE 2022-2027 adopté en mars 2022**
- **Un appui technique et financier** pour :
 - lutter contre les pollutions,
 - gérer la ressource en eau et satisfaire les usages,
 - préserver les équilibres écologiques et mettre en valeur les milieux aquatiques.
- **Un 12^e programme d'intervention 2025-2030 avec des moyens financiers pour entreprendre une politique cohérente**
 - **400 M€/an dont 26 M € pour le secteur industriel, 11 M€ sur la partie traitement et 15 M€ pour les économies d'eau**



Ses moyens financiers = redevances perçues auprès des usagers de l'eau pour les prélèvements effectués et les pollutions rejetées.



- **6 agences en France** avec des programmes d'interventions qui peuvent être légèrement différents mais avec au final des enjeux communs

(*sous tutelle des ministères en charge de l'environnement et des finances)



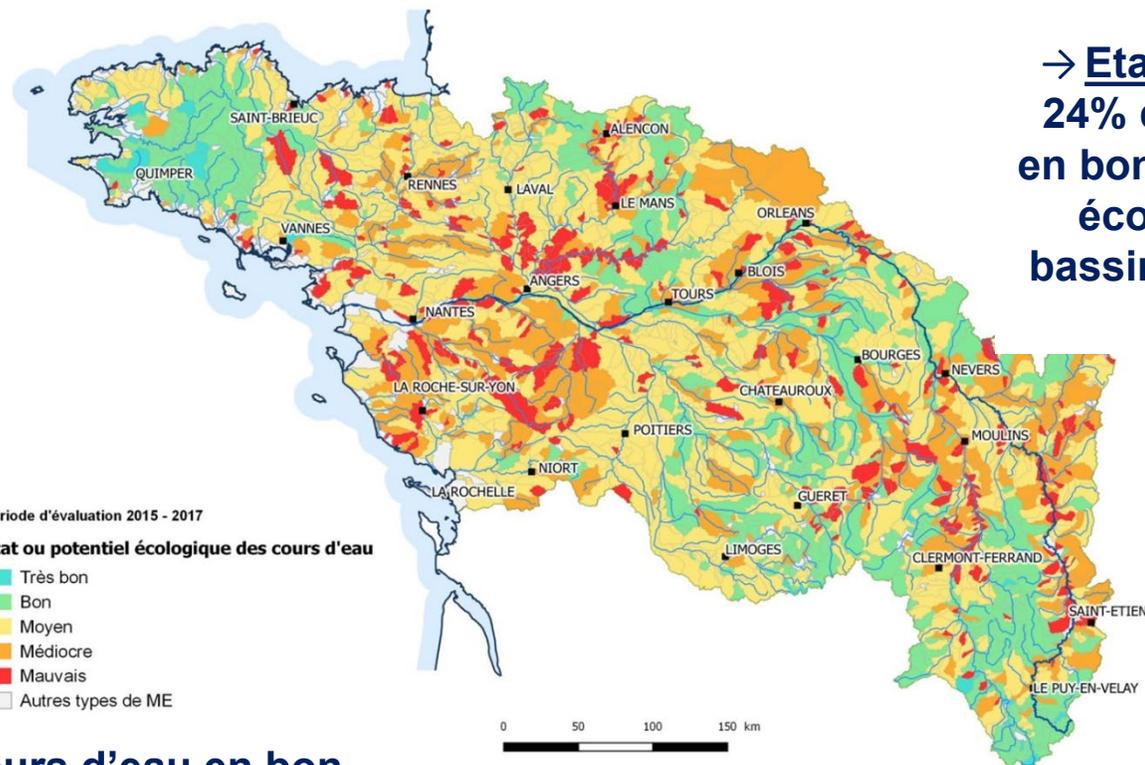
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Objectif = Le bon état des eaux en 2027



→ Etat des lieux 2019
24% des cours d'eau
en bon ou très bon état
écologique sur le
bassin Loire-Bretagne
en 2019



Période d'évaluation 2015 - 2017

Etat ou potentiel écologique des cours d'eau

Très bon

Bon

Moyen

Médiocre

Mauvais

Autres types de ME

34% des cours d'eau en bon
ou très bon état écologique
en Bretagne en 2019

Cours d'eau	% en bon état
Côtes d'Armor	37%
Finistère	66%
Ille et Vilaine	3%
Morbihan	34%

BE = physico-chimie,
chimie, biologie et **besoin**
de quantité DMB





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le risque de non atteinte du bon état lié à la pression prélèvement



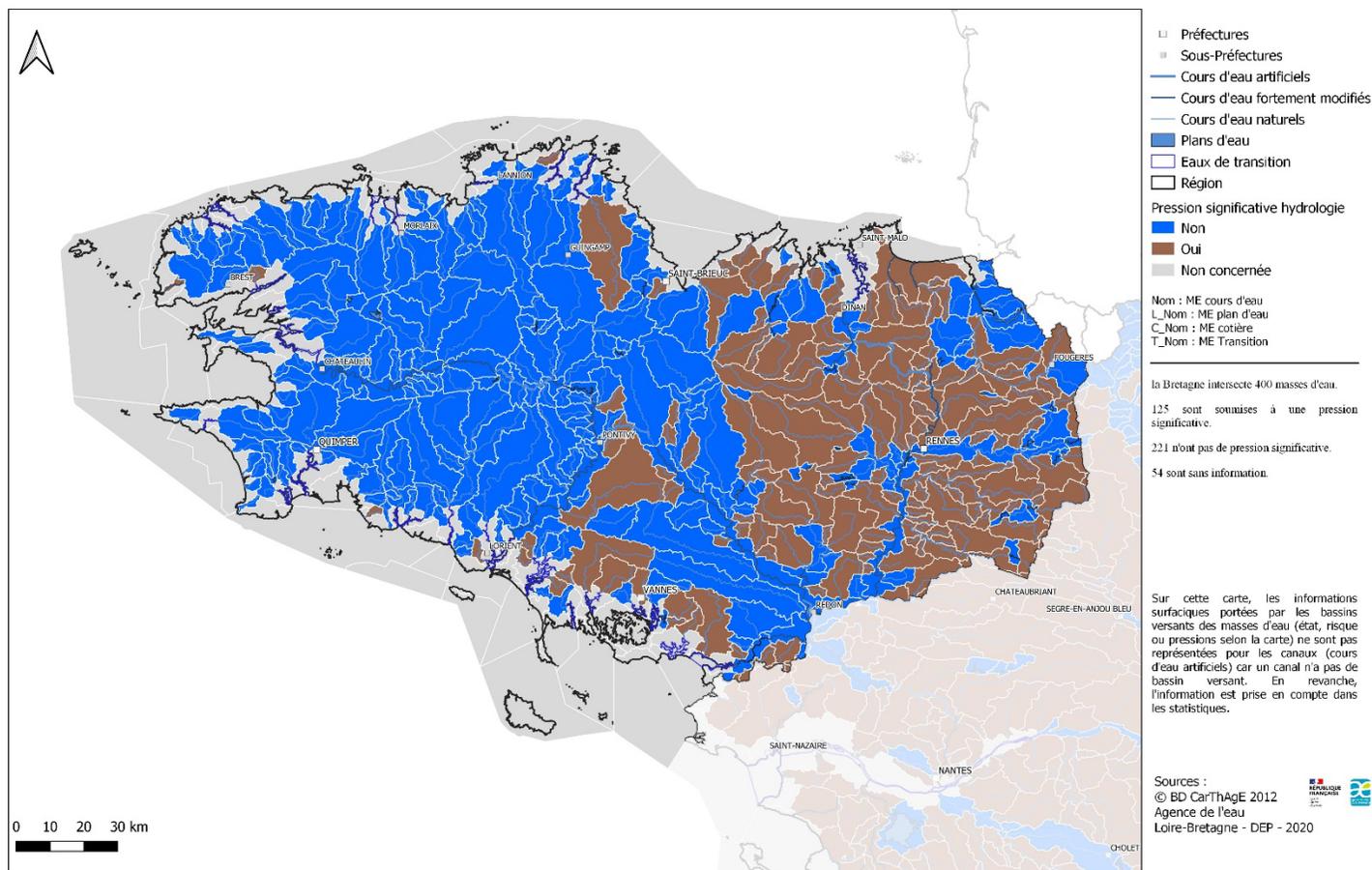
→ Etat des lieux 2019
54% des cours d'eau risquent
de ne pas atteindre le bon état
en raison de la pression
exercée par les prélèvements
en eau douce ou en nappe
libre

Zoom Bretagne

31% des cours
d'eau avec
une pression
hydrologie en
2019

Masses d'eau de surface soumises à une pression significative hydrologie - la Bretagne

État des lieux 2019



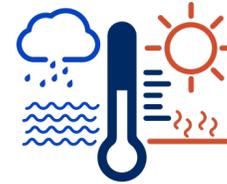


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Les conséquences du dérèglement climatique sur l'eau en Loire-Bretagne



EAU =
un des principaux
marqueurs du
changement climatique



- **+1,6°C*** en moy T° eaux superficielles
 - ↗ eutrophisation
 - ↗ évaporation
- **-10 à -40%*** débits moyens des cours d'eau

- Lessivage des sols / saturation des réseaux d'assainissement
- ↗ pollutions rejetées au milieu récepteur sans traitement
- De **-20% à -40%*** de recharge des nappes

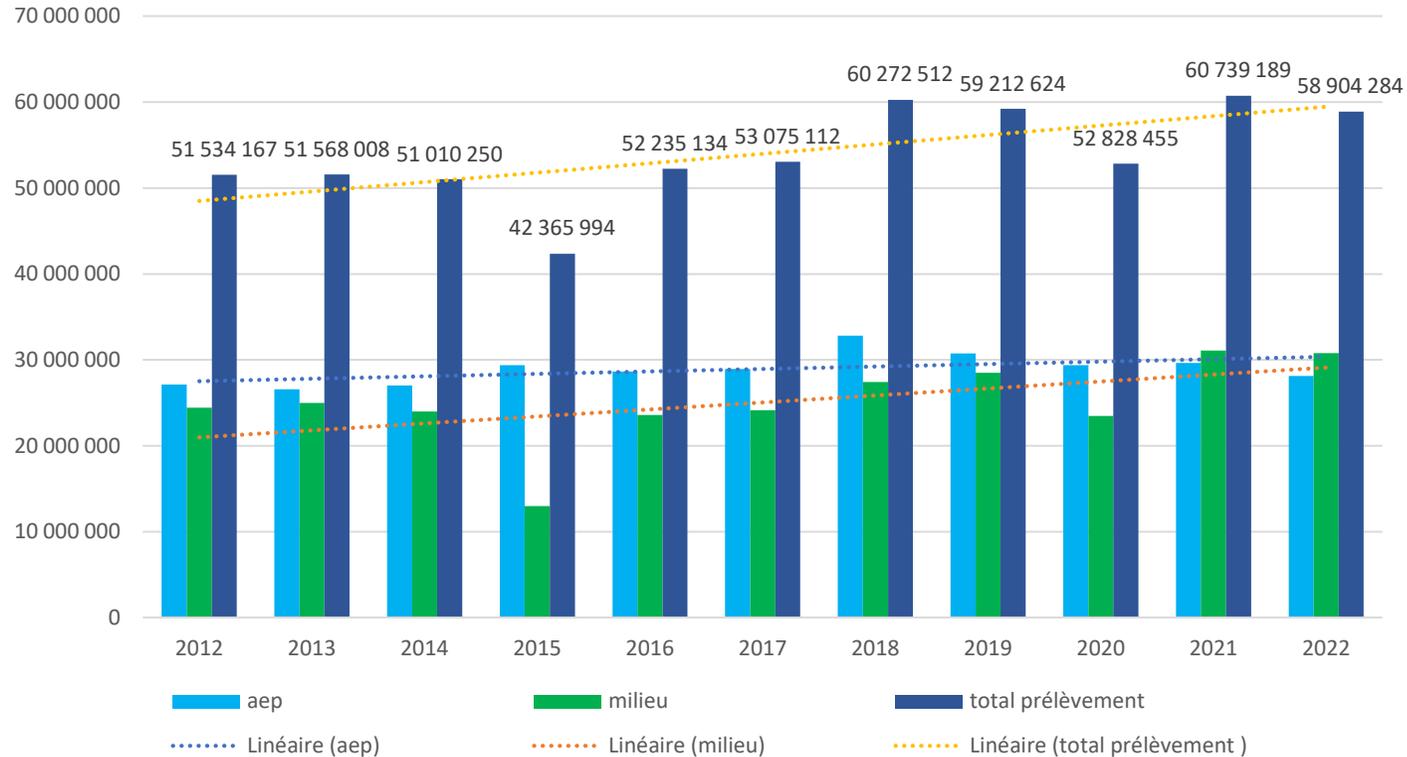
- ↘ acceptabilité des milieux vis-à-vis des pollutions
 - ↘ disponibilité de ressource

Conséquences directes
sur les populations/ entreprises / agriculteurs

Source : Données issues de l'étude Explore 70 (projections d'ici 2070/ période 1979-2005) et ICC hydroqual

L'eau dans l'industrie en Bretagne

Evolution des prélèvements et rejets en industrie en Bretagne



**Prélèvement global breton
322 Mm³**

**Prélèvement industriel breton
60 Mm³ = 17%**

111 sites avec plus de 100 000 m³/an

IAA = 44 Mm³

14% des prélèvement bretons totaux

73% des prélèvements industriels

47% des prélèvements des IAA du bassin LB

Tendance encore à la hausse ?

Plus de prélèvement milieux ?

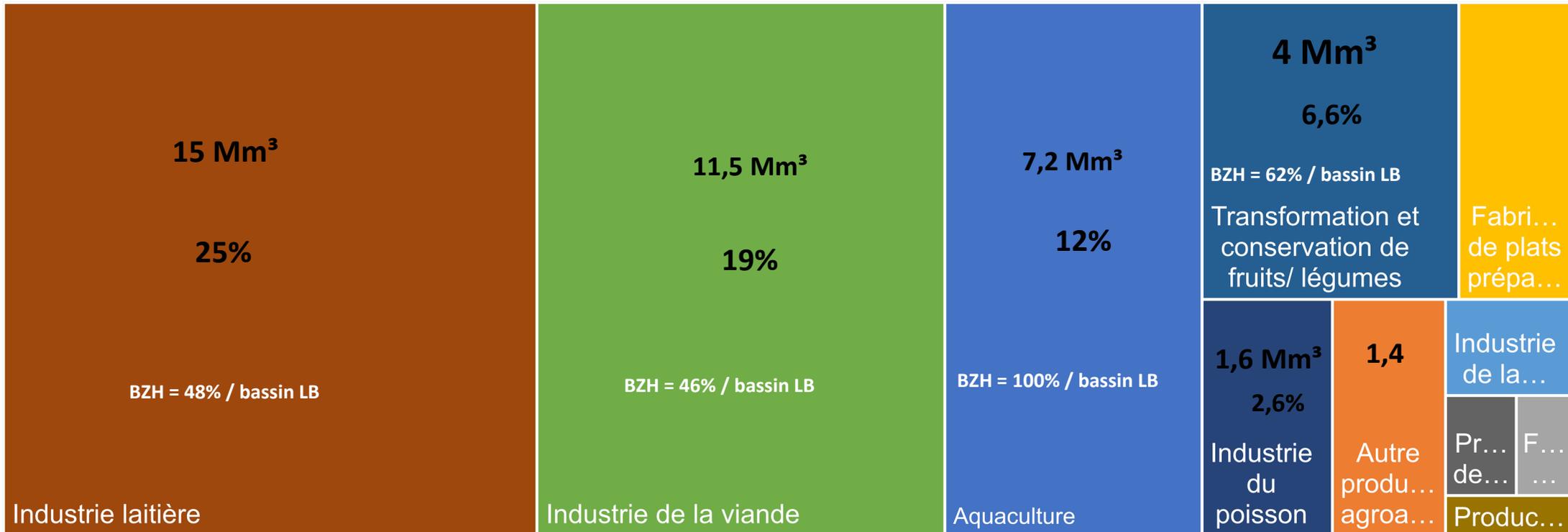
Objectif de -10% par rapport à 2019 => 53,3 Mm³

L'eau dans l'industrie - État des lieux des prélèvements en Bretagne

→ 60 M m³ (hors énergie) – 31 M sur le milieu et 29 M sur AEP

dont 45 Mm³ - 20 M sur milieu et 25 M sur aep - prélevés par IAA (75%)

Répartition des prélèvements en IAA par secteurs d'activités – données 2021



Transformation de papiers et cartons
 Industrie Chimie
 Sidérurgie / métallurgie

4,7 M – 7,8%
 2,2 M – 3,6%
 1,3 M – 2,1

Automobile 0,16 M – 0,2%
 Autres Divers 6,8 M – 11,3%



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comment concilier développement économique et enjeux eau



- ⇒ **Mettre l'eau au cœur des projets des entreprises**
- ⇒ **Avoir une vision globale du volet eau**
- ⇒ **Analyser la faisabilité des projets au regard de l'état du milieu – qualité + quantité**
- ⇒ **Prendre en compte le changement climatique**
- ⇒ **Mettre en œuvre des plans d'actions pour réduire l'impact des activités tout en poursuivant le développement**
 - ⇒ Réduire la pollution rejetée
 - ⇒ éviter le risque de rupture d'approvisionnement



AGISSONS
POUR L'EAU 2025 - 2030

12^e
**PROGRAMME
D'INTERVENTION**

Enjeux et objectifs du 12^e Prog. d'intervention visés par la politique d'aide aux entreprises



Améliorer la qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines

Assurer une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau

OBJECTIFS

Lutter contre les micropolluants en privilégiant la réduction à la source

Lutter contre la pollution organique et microbiologique afin de restaurer la qualité des eaux superficielles et côtières ainsi que les usages sensibles

Améliorer les performances des systèmes d'assainissement

Réduire l'impact des eaux pluviales en privilégiant l'infiltration dans les sols

Accélérer les économies d'eau et réduire les prélèvements

100 % des cibles prioritaires micropolluants industrielles engagées / 6 ans

80% des cibles prioritaires macropolluants industrielles engagées / 6 ans

4 millions de m² déconnectés / 6 ans (tous acteurs confondus)

Réduire les prélèvements de 1,8 million de m³ par an (tous acteurs confondus)



Stratégie d'intervention de l'AELB envisagée au 12^e prog.

→ Les solutions « sans regret » privilégiées



! VALIDATION 12^e Programme AELB prévue le 7/11/2024

ACTIONS DE 1^{er} NIVEAU *Sans regret*

Réduction à la source des pollutions

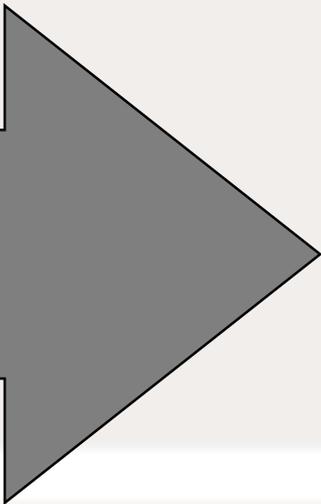
Étude technico-économique pour identifier et comparer solutions de réduction des pollutions et des besoins en eau

Réduction des besoins en eau

Mise en œuvre des actions de 1^{er} niveau sur les volets pollution et économie d'eau

Gestion alternative des eaux pluviales

Évaluation des résultats obtenus et, si nécessaire, mise en œuvre des actions de niveau 2nd niveau



ACTIONS DE 2^e NIVEAU *Sous conditions*

Traitement des eaux

Recyclage/ traitement poussé de l'eau

Traitement des eaux pluviales



Stratégie d'intervention de l'AELB envisagée au 12^e prog.

 **VALIDATION 12^e Programme
AELB prévue le 7/11/2024**

→ Les **démarches globales** valorisées

- **Taux d'aide bonifiés** pour des actions réalisées sur des **établissements prioritaires** vis-à-vis de leurs rejets en pollution ET inscrites dans un programme d'actions personnalisé
- **Priorisation** des actions inscrites dans un programme d'actions personnalisé en cas de tensions budgétaires

→ Des **cibles prioritaires** identifiées vis-à-vis des enjeux macropolluants ET micropolluants

→ La **lutte contre les micropolluants** encouragée en priorité (absence de plafond + taux d'aide prioritaire à maximal)

→ Un **bonus d'aide** accordé aux projets de réduction de la pollution synonymes de **sobriété énergétique**

→ Prise en compte des **zones à finalité régionale** (taux + avantageux)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Zonage Aide à Finalité Régionale

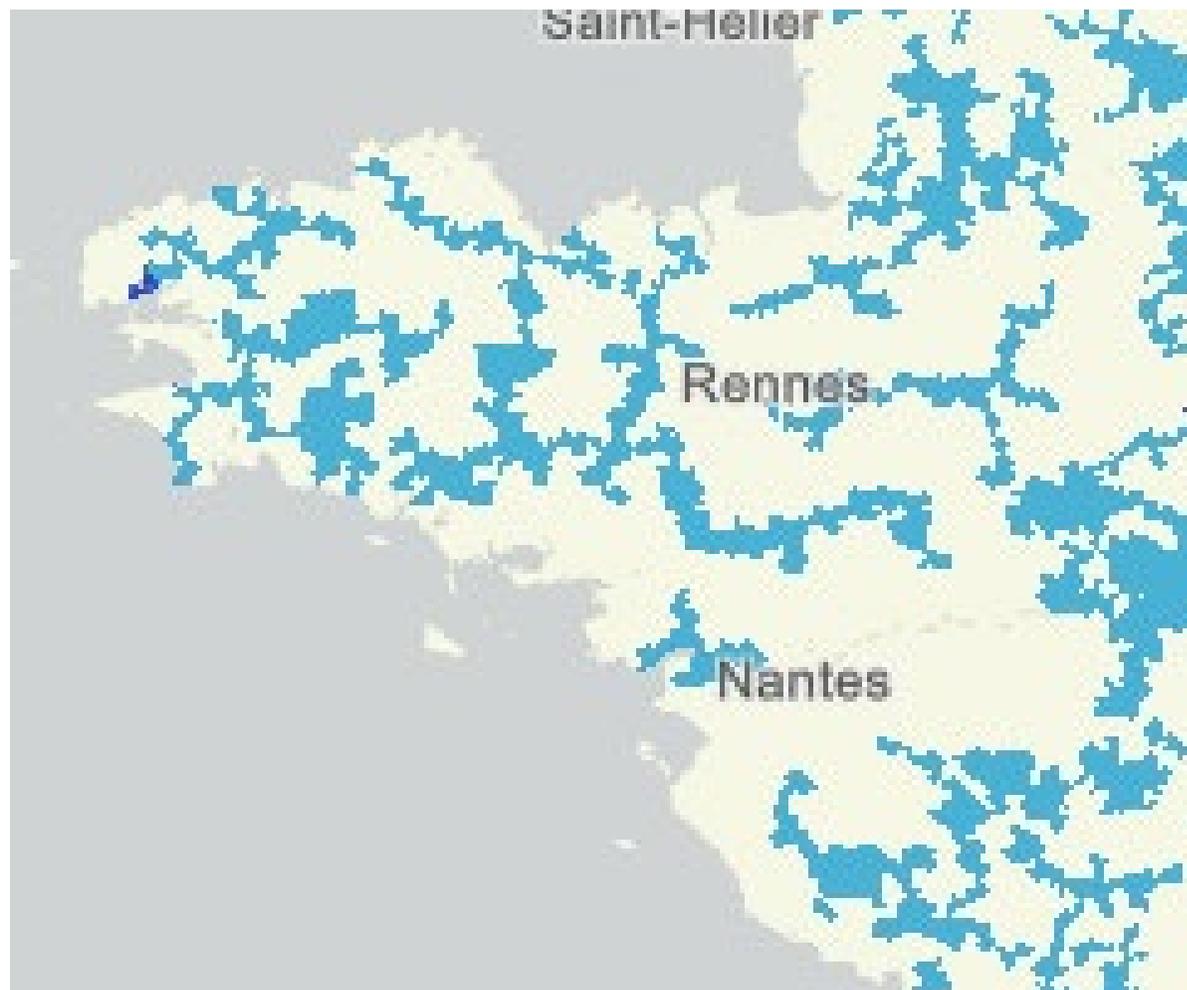


Lien carte

[Nouvelle carte des communes éligibles aux zones d'aide à finalité régionale, pour la période 2022-2027 \(arcgis.com\)](https://www.arcgis.com)

Lien liste communes

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Coh%C3%A9sion%20territoriale/2.%20dispositifs/2022/Liste_diffusion-zonage-AFR22-27.xlsx





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dates à retenir.....



Présentation du 12^e programme

Semaines du 7/01 au 16/01 – Tournée des territoires

Semaine du 03/02 au 07/02 – Webinaire thématiques



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention

Pour plus de précisions

Délégation Armorique

Katell Kerdudo – cheffe du service Collectivités et Industries
Jean Pierre Rouault - Chargé d'interventions industrie

katell.kerdudo@eau-loire-bretagne.fr

06 58 91 14 66

jean-pierre.rouault@eau-loire-bretagne.fr

07 64 67 40 68





Programmes d'actions personnalisés / Accords de groupes envisagés au 12^{ème} programme

**! VALIDATION 12^e Programme
AELB prévue le 7/11/2024**

SITE

Diagnostic de
la situation

Activité industrielle :
prélèvements et rejets

Etat de la ressource et du milieu
naturel récepteurs des rejets

Caractérisation des pressions exercées par l'activité économique

POLLUTION

- cible prioritaire
- rejets non-acceptables pour le milieu

ECO D'EAU

- cible prioritaire
- zone de tension quantitative

Action réduction pollution prioritaire

Action économie d'eau prioritaire

Détermination
et priorisation
des actions à
l'échelle site

GROUPE

Priorisation à
l'échelle
groupe

Classement des sites par niveau de priorité
d'intervention vis-à-vis des enjeux eau

11^e programme

Le bilan du 11e programme 2019-2024 pour le secteur industriel en Bretagne c'est :

- ⇒ **371 projets** industriels accompagnés
 - 189 pollutions (dont 57 en micropolluants) et 183 quantitatifs
- ⇒ **22,3 M€ d'aide**
 - pollution 11,5 M€ et quantitatif 10,8 M€
- ⇒ **1 547 000 m³ économisés/substitués – 2,5 %**





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cadre réglementaire et plan d'action national



- **L'arrêté cadre sécheresse**

- Fixe les mesures de gestion et leur mise en œuvre lors des épisodes de sécheresse, avec graduation en 4 niveaux (vigilance, alerte, alerte renforcée et crise).

- **Plan eau - 53 mesures dont :**

- Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs - réduction des prélèvements de 10% d'ici 2030
- Optimiser la disponibilité de la ressource (valoriser les eaux non conventionnelles – 1 000 projets de REUT d'ici 2027 et 1% -> 10% de volume réutilisé d'ici 2030)